



Professeur D Malvy
Responsable pédagogique
& Directeur du Centre
denis.malvy@crl.u-bordeaux2.fr

Université Victor Segalen Bordeaux 2 - Centre René Labusquière



Professeur JL Koeck
Co-responsable
pédagogique
jlkoeck@gmail.com



Docteur P Millet
Coordinateur
pédagogique
pascal.millet@crl.u-bordeaux2.fr



Docteur BA Gauzère
Coordinateur pédagogique
Pays de l'océan indien
bernard.gauzere@chr-reunion.fr

EXAMENS de MEDECINE TROPICALE

CAPACITE de Médecine Tropicale 1ère année - CapaMT1
Composition de 3 heures - Sujets 1, 2, 3 et 4

DU de Médecine Tropicale dans les pays de l'Océan Indien – MTOI
Composition de 2 heures – Sujets 1 et 2

DIU Santé et Tropiques, Médecine et Hygiène Tropicales – STMHT
Composition de 3 heures - Sujets 1, 2, 3 et 4

Session 1 dernier mardi de mai
Session 2 premier mardi d'octobre

Informations relatives aux examens de Médecine tropicale

sous réserve de confirmation de l'inscription de l'étudiant

par le Service de la Scolarité DU-Capacité de l'Université de Bordeaux2

ORGANISATION

Les candidats, convoqués en France, Bordeaux pour la métropole ou St Denis pour La Réunion, peuvent solliciter, sur demande écrite et motivée, **un changement de lieu d'examen** au responsable pédagogique **avant fin janvier** de l'année universitaire, en concertation avec le Service administratif et de gestion du Centre René Labusquière, **en précisant l'institut d'accueil choisi, le nom du correspondant sur place ainsi que son adresse mél** afin de permettre l'organisation des examens dans les meilleures conditions. Il en sera de même pour les candidats hors métropole et hors Réunion. Les frais relatifs à la participation aux frais sur place restent à la charge de l'étudiant.

Cette organisation, qui mobilise les Ambassades et Consulats de France à l'Etranger, les DRASS et DASS des DOM-TOM, les milieux hospitaliers et universitaires, **vaut engagement à la participation à l'épreuve.**

- Métropole : Convocation à Bordeaux

Université *Victor Segalen* Bordeaux2 Site de Carreire

146 rue Leo Saignat 33076 Bordeaux Cedex

Surveillants : Pr D Malvy, Dr P Millet, Dr Th Pistone, Dr MC Receveur, Mme M Estager

- La Réunion : Convocation à Saint-Denis de la Réunion

CHR Félix Guyon Bellepierre

97405 Saint-Denis de la Réunion

Surveillants : Dr BA Gaüzère et/ou collaborateur

- Autres lieux : Lieux et horaires à déterminer

Surveillants : Contacts sur place

après accord du Centre René Labusquière et validation par l'Université de Bordeaux2.

Service administratif et de gestion du Centre René Labusquière

Contact : Madame Estager

Université Victor Segalen Bordeaux2 - Centre René Labusquière

146 rue Léo Saignat Case 58 33076 Bordeaux Cedex FRANCE

crl.secretariat@crl.u-bordeaux2.fr Tél. (33)5 57 57 15 31 - Fax (33)5 57 57 92 00

Site WEB du Centre René Labusquière : <http://u-bordeaux2-medtrop.org/>

Retour des copies d'examens et du procès-verbal par le surveillant de l'épreuve à la Scolarité DU-Capacité en Médecine de l'Université de Bordeaux2 :

Contact : Anne-Marie Gaffajoli

Université Victor Segalen Bordeaux2 – Scolarité DU-Capacité en Médecine

146 rue Léo Saignat Case 148 33076 Bordeaux Cedex FRANCE

anne-marie.gaffajoli@u-bordeaux2.fr Tél. (33)5 57 57 14 10 - Fax (33)5 57 57 13 44

Examens de Médecine Tropicale - Procédure

PROCEDURE

Le Centre René Labusquière coordonne l'organisation des examens avec les différents centres d'accueil et transmet au Service de Scolarité DU-Capacité de Bordeaux2 les informations nécessaires à l'envoi des convocations aux candidats.

Les candidats, inscrits sur l'année universitaire en cours, doivent se présenter à l'examen au moins une demi-heure avant le début de l'épreuve, munis de leur convocation, de la carte étudiant de l'Université Bordeaux2 justifiant de leur inscription et d'une pièce d'identité récente. Aucune sortie n'est autorisée lors de la première heure de composition. Aucun autre document que ceux remis par le surveillant (copies, sujets et feuilles de brouillon) n'est accepté sur la table du candidat (il en est de même pour tout objet permettant une communication extérieure tel que le téléphone ou l'ordinateur portable). Le candidat note le numéro du sujet en première et deuxième pages de chaque copie (une copie par sujet). A la fin de l'épreuve, chaque candidat remet ses copies au surveillant et signe le procès verbal justifiant de sa présence.

Ce procès verbal établi par le surveillant est envoyé avec les copies dès la fin de l'épreuve au Service de Scolarité DU-Capacité de Bordeaux2 (précisions en page 2).

Les candidats absents à la première session pourront se présenter lors de la deuxième session.

CONSTRUCTION DE LA NOTATION

Obtention du diplôme pour une note supérieure ou égale à 10 sur 20 en moyenne générale sous condition d'absence de la note éliminatoire de moins de 5 sur 20 (ou 2,5 sur 10) par item.

Notation du DU Médecine Tropicale dans les pays de l'Océan Indien – MTOI

Sujet #1 : Cas clinique N° 1, Temps de composition de 60 minutes, Total de la note sur 20

Sujet #2 : Cas clinique N° 2, Temps de composition de 60 minutes, Total de la note sur 20

Total de la note sur 40

Notation de la Capacité de Médecine Tropicale 1^{ère} année – CapaMT1 et du DIU Santé et Tropiques, Médecine et Hygiène Tropicales – STMHT

Sujet #1 : Cas clinique N° 1, Temps de composition de 60 minutes, Total de la note sur 20

Sujet #2 : Cas clinique N° 2, Temps de composition de 60 minutes, Total de la note sur 20

Sujet #3 : Unité d'Enseignement 3 (UE3), Temps de composition de 30 minutes, Total de la note sur 10

Sujet #4 : Unité d'Enseignement 4 (UE4), Temps de composition de 30 minutes, Total de la note sur 10

Total de la note sur 60

Correcteurs : Pr D Malvy – Pr P Aubry – Pr Cuisinier-Raynal

Jury : Président : Pr D Malvy . Membres : Pr P Aubry, Dr K Ezzedine, Dr BA Gaüzère, Pr JL Koeck, Dr P Millet, Dr MC Receveur, Dr Th Pistone, Dr D Sissoko

Délibération : un mois, au moins, après la date des examens de Médecine Tropicale

Affichage des résultats : sur le site WEB du Centre René Labusquière après délibération du jury et validation des notes par l'Université de Bordeaux2

Demande de Diplôme : par le candidat au Service de Scolarité DU-Capacité de Bordeaux2 en précisant l'enseignement et l'adresse personnelle pour l'envoi du document par voie postale.